COMMUNIQUE DE PRESSE







L'association des maires et élus locaux du Tarn réunit son assemblée générale et son congrès le samedi 25 juin 2022 à Cordes-sur-Ciel, à l'occasion des 800 ans de la cité médiévale tarnaise, l'un des villages préférés des Français.

Ce moment de convivialité entre élus sera aussi l'occasion de débattre d'un des enjeux de l'attractivité de nos territoires tarnais, qui fut le thème de notre précédent congrès à Sorèze, à savoir le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) de la loi Climat et Résilience de 2021.

En tant qu'élus, l'aménagement de nos communes, de nos villes et de nos campagnes est une condition nécessaire pour pouvoir accueillir de nouveaux habitants attirés par notre département et développer nos territoires. Prévoir un aménagement durable respectueux de l'environnement fait déjà partie de l'engagement des élus.

Mais, quel est l'avenir de nos territoires tarnais à l'heure du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) de la loi Climat et résilience ? Autrement dit, dans quelle mesure, élus et acteurs locaux pourront encore développer leurs communes ? Comment les élus, qui sont plein de bonne volonté pour progresser, seront accompagnés, notamment ceux des territoires ruraux ? Comment sera territorialisé l'objectif de réduction de la consommation d'espaces en vue de la Conférence des SCoTs (Schéma de Cohérence Territoriale) ?

C'est sur ces questions que se penchera le 70ème congrès des maires et élus locaux du Tarn avec un espace « partenaires » et deux grands témoins : Éric CHARMES, directeur de recherche à l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'État, et David DJAÏZ, haut-fonctionnaire et essayiste.

